DÉPARTEMENT **DU NORD**

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

> COMMUNE DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION 22 mars 2024

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 24

Votants 29

2024D053

OBJET:

15. SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC L'ASSOCIATION MÉDIATION MERVILLOISE.

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 04/04/2024 Reçu en prefecture le 04/04/2024

L'an deux mil-vingt-quatre, le vingt-huit MARS à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Etalent présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss - Mme BILLIAU Marie-Françoise - M. LAPIERRE Julien - Mme QUIQUE Corinne - M. VERMEESCH Olivier - Mme BLANQUART Marine - Mme MARMINION-OBERT Nadine - M. DELFLY Jean-Louis - Mme CAPPELLE Christiane - M. ROBBE Jean-Pierre - Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – Mme CLINKEMAILLIE Colette Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS :

M. DECREUS Christophe, procuration à Mme BOULENGER Delphine

M. MOUILLE Julien, procuration à M. DELFLY Jean-Louis

M. DELVOYE Philippe, procuration à M. CITERNE Joël

M. TREDEZ Alain, procuration à Mme FLAMENT Laëtitia

Mme BOULENGUER Peggy, procuration à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER - PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que l'association Médiation Mervilloise accompagne et aide les organisateurs d'animations, de soirées, de fêtes à sécuriser leurs évènements.

De ce fait, elle accompagne également la collectivité en ce sens lors de manifestations communales.

C'est la raison pour laquelle il y a lieu de prévoir une convention d'objectifs pour l'intervention de 12 médiateurs pour les fêtes de Pâques.

À ce titre, le conseil municipal invité, autorise Monsieur le Maire à l'unanimité à:

- signer la convention d'objectifs dont il s'agit, dont un exemplaire est annexé à la délibération ;
- signer tout document s'y rapportant;
- imputer les dépenses à l'article 65748 du budget communal.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits. Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire___ Joël DUYCK La Secrétaire de Séance Sandra BOULENGUER - PLÉ

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.